

Les malades qu'il faut adresser à Royat : communication faite à la Société de médecine pratique de Paris dans sa séance du 21 mai 1885 / par A. Petit.

Contributors

Petit, C. Alexandre.
Macpherson, John, 1817-1890
Royal College of Surgeons of England

Publication/Creation

Paris : J.-B. Baillière, 1885.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/j84cg6dd>

Provider

Royal College of Surgeons

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

LES MALADES

QU'IL FAUT ADRESSER

A ROYAT

COMMUNICATION FAITE A LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PRATIQUE
DE PARIS

Dans sa séance du 21 mai 1885

PAR LE DOCTEUR A. PETIT

MÉDECIN CONSULTANT A ROYAT

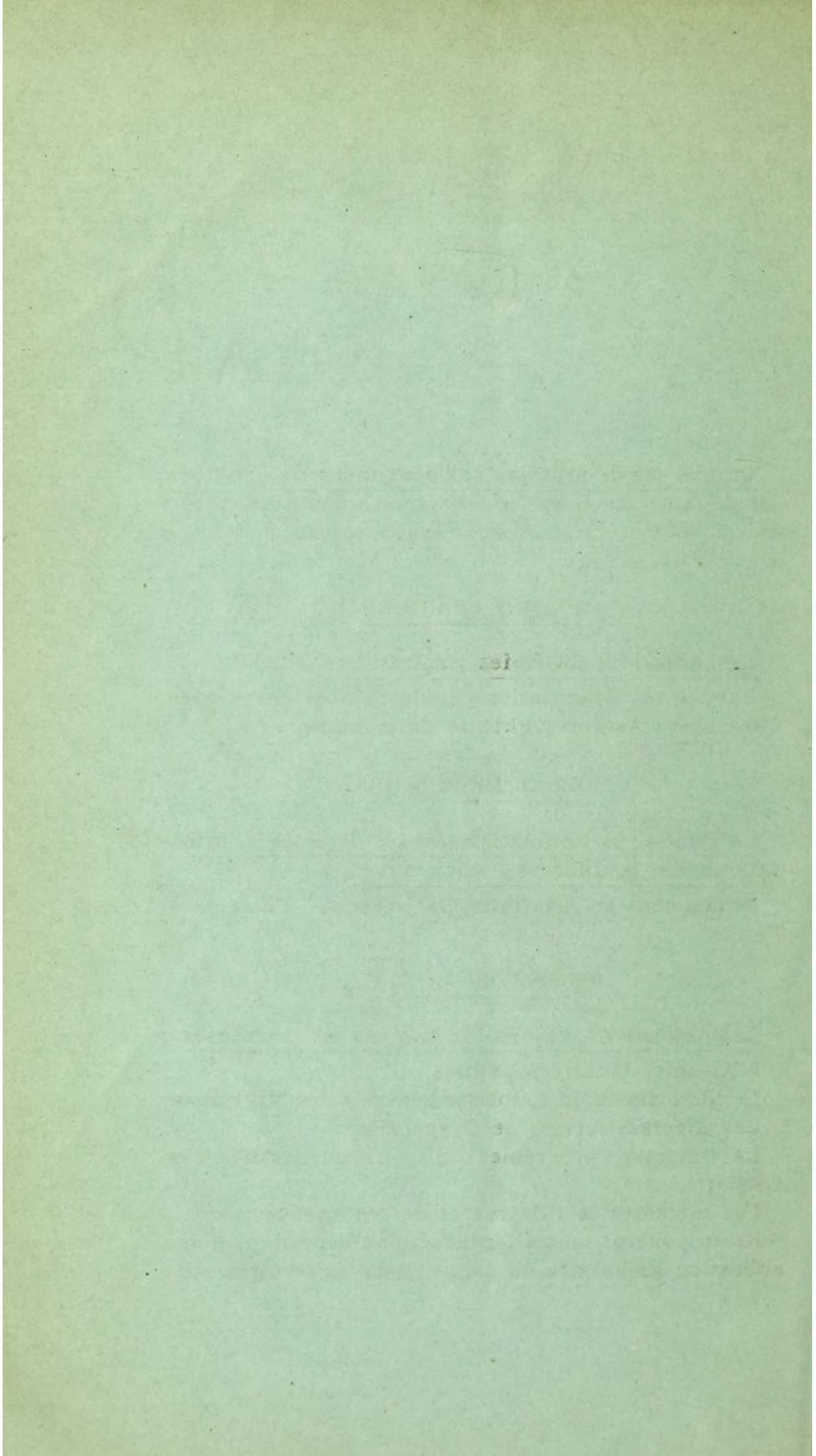


PARIS

J.-B. BAILLIERE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

27, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

1885



LES MALADES QU'IL FAUT ADRESSER

A ROYAT

Quinze ans de pratique aux eaux thermales de Royat
me permettent de classer en trois groupes celles des maladies
chroniques contre lesquelles nos sources se sont montrées les
plus efficaces :

PREMIER GROUPE.

Les Affections des voies respiratoires :

Laryngite, Granulations et Bronchites chroniques,
Catarrhes, Asthme, Phthisie pulmonaire.

DEUXIÈME GROUPE.

La Goutte, le Rhumatisme et les diverses manifes-
tations de la Diathèse arthritique,

Notamment la Sciatique, la Gravelle, l'Eczéma et
l'Acné.

TROISIÈME GROUPE.

Les Affections chloro - anémiques et nerveuses :

L'Anémie, les Névropathies;

Le Nervosisme, la Faiblesse générale, les Migraines;

Les diverses formes de Dyspepsies;

La Chlorose proprement dite, l'Aménorrhée, les
Leucorrhées;

Les maladies de l'Utérus et de ses annexes;

Et en général toutes les affections dépendant d'une
altération globulaire du sang (Diabète, Vertiges, etc.)

La constitution chimique des eaux nous explique déjà quelques-uns des résultats de la cure thermale ; mais, il faut bien l'avouer, la pratique s'écarte quelquefois de la théorie, et nous voyons souvent modifier des états morbides, dont nous ne songerions jamais à trouver la thérapeutique dans la connaissance parfaite de l'état chimique de l'eau minérale (1).

Nous ne pouvons donc que nous incliner devant les résultats acquis, et continuer à prendre bonne note des cures heureuses, afin de faire connaître aux confrères qui pratiquent loin de nos stations thermales, celles des maladies chroniques que nous traitons avec succès.

Nous allons maintenant passer en revue chacun des trois groupes indiqués plus haut.

LE PREMIER GROUPE comprend, avons-nous dit, les **affections des voies respiratoires**. Ce sont, en effet, les malades atteints d'affections des voies respiratoires qui ont les premiers attiré l'attention sur nos thermes. Royat ne possédait encore ni salles d'aspiration ni établissement de bains, que déjà les emphysémateux et les tousseurs du pays venaient chaque année faire une cure, efficace sans doute, puisqu'ils revenaient l'année suivante.

L'eau en boisson constituait le seul traitement. Mais, depuis une vingtaine d'années, la clientèle s'est modifiée et les emphysémateux, les bronchitiques et les tousseurs viennent du monde entier rendre visite à la célèbre station d'Auvergne.

« Il faut, avait dit le regretté Gubler, conseiller Royat pour le traitement hydriatique de la tuberculose, quand il y a éréthisme et menaces d'accidents inflammatoires fébriles. » C'est aussi l'avis des célébrités médicales qui tous les ans nous adressent des phthisiques et apprécient les bons effets de nos eaux opposées aux accidents phymiques.

(1) Le Romain qui tous les matins fait sa provision d'*acqua acétosa*, le Napolitain qui envoie chercher son eau à Santa-Lucia, connaissent-ils l'analyse de cette eau qui leur plaît ? Se doutent-ils même de ce qu'est une analyse chimique ? Le père buvait son eau minérale ainsi qu'on la buvait avant lui dans sa famille, parce qu'on la croyait utile à la santé : il fera comme son père et son fils fera comme lui.

(Dr Campardon, *Guide aux Eaux minérales de France*.)

Chez ces malades, plus rapidement même qu'aux eaux sulfureuses, l'innervation se relève, l'engorgement inflammatoire des portions du tissu pulmonaire qui entourent les masses tuberculeuses tend à se résoudre, la circulation du sang devient moins incomplète dans les poumons; et bientôt la nutrition générale faisant des progrès rapides, les forces renaissent et l'embonpoint se manifeste.

Si ce traitement est dirigé contre une phthisie commençante, il peut agir, jusqu'à un certain point, comme moyen prophylactique et empêcher le développement du mal en restaurant les forces de la vie. Si la maladie est déjà avancée, il peut l'enrayer et prolonger l'existence.

L'eau en boisson et le bain sont les deux modes d'emploi les plus simples de l'eau thermale, quand il n'y a pas contre-indication; quant à la *pulvérisation* et à l'*inhalation*, ce sont deux adjuvants de la cure, d'une utilité absolument incontestable.

Les poussières d'eau minérale sont projetées par les appareils à pulvérisation sur les replis les plus intimes du larynx et des bronches, et les séances à la salle d'aspiration procurent aux malades un si grand bien-être, qu'ils ont tous tendance à en augmenter la durée.

Mais, contrairement à ce qui s'observe pour l'eau prise en boisson, l'inhalation, au lieu de faire sentir tout d'abord son action sur l'économie en général, et de lui imprimer une vitalité plus grande, porte surtout son action excitatrice sur les organes qui sont le plus immédiatement en contact avec elle, et cet effet persiste, à de très-rares exceptions près.

Ainsi, dans les diverses affections de la muqueuse des voies aériennes, qu'elles dépendent d'un défaut ou d'une exagération de sécrétion, on voit survenir plus promptement que par la méthode ordinaire des phénomènes qui ne se produisent, le plus souvent, qu'après un certain nombre de jours.

L'atmosphère des salles d'aspiration paraît donc avoir non-seulement une influence sédative sur la circulation générale, mais encore une action hyposthénisante tantôt éphémère, tantôt plus ou moins durable, suivant la nature de la maladie, sur certains phénomènes locaux résultant soit d'une excitation capillaire locale, soit d'une perversion de l'influx nerveux.

Après quelques séances et surtout lorsque celles-ci sont trop rapprochées ou de trop longue durée, on ne tarde pas à observer une excitation de toute la muqueuse des voies aériennes.

J'ai noté plusieurs fois ce fait qui, du reste, est commun aussi bien à l'inhalation et à la pulvérisation qu'aux autres modes d'administration des eaux, c'est la réapparition de la maladie à l'état subaigu. Ainsi, les personnes qui, dans un état de santé à peu près parfaite, suivent un traitement préventif, voient souvent se réveiller chez elles leur ancienne maladie, qui passe alors graduellement par un état légèrement aigu, pour arriver ensuite soit à la guérison, soit à une simple amélioration; c'est la toux, depuis longtemps apaisée, qui reparait; c'est l'expectoration, réduite à néant, qui revient modifiée, soit dans sa quantité, soit dans sa qualité. Ces conditions souffrent sans doute des exceptions, mais c'est ce qui arrive le plus généralement, à part quelques différences dans les détails, suivant la nature de la maladie.

Quant à l'asthme, l'atmosphère pulvérisée, en déterminant une sédation à peu près complète de la dyspnée, rappelle également l'expectoration. Je possède un grand nombre d'observations se rapportant soit à la bronchite, soit à l'asthme, dans lesquelles j'ai constaté combien les malades se trouvaient soulagés après un séjour de vingt-cinq à trente minutes dans la salle.

Je ne veux pas dire que ce soit là le seul traitement minéral à instituer contre l'asthme, je sais qu'il faut tenir compte de la cause qui tantôt est une influence herpétique, rhumatismale ou goutteuse; je veux simplement constater ce fait de la disparition presque instantanée de la dyspnée, qui se reproduit, mais toujours en se modifiant, quelques heures après que le malade n'est plus soumis à l'influence de l'inhalation. Je connais des asthmatiques qui, depuis plusieurs années, viennent aux eaux de Royat et qui ont vu leur maladie s'atténuer beaucoup par le fait du traitement thermal diversement employé. Lorsque surtout l'asthme est compliqué d'état catarrhal, le succès n'est pas douteux, et on comprendra aisément toute l'efficacité que doit avoir ici un traitement qui, non-seulement régularise l'innervation, facilite l'accomplissement de l'acte respiratoire et fait

tomber l'excitation vasculaire, mais encore s'adresse à l'élément catarrhal, au principe rhumatismal et à la diathèse elle-même, qui, si souvent, ont une part considérable dans la production de la maladie.

Dans le traitement des phlegmasies chroniques, des lésions de sécrétion de la membrane muqueuse qui tapisse les fosses nasales et la région laryngo-pharyngienne, l'eau minérale, indépendamment de son influence sédative sur la circulation et de son action élective sur les tissus muqueux après qu'elle a été absorbée, agit encore par son contact direct.

La pharyngite catarrhale est certainement celle dont on a le plus facilement raison ; après elle vient la pharyngite sèche, coïncidant avec une disposition rhumatismale, et enfin la laryngite glanduleuse. Les effets de l'atmosphère pulvérisée sur la muqueuse pharyngo-laryngienne sont analogues à ceux que j'ai indiqués en parlant de la bronchite. J'ajouterai que dans la pharyngite de forme rhumatismale, qui diffère des autres par la sécheresse de l'arrière-gorge, les malades éprouvent à respirer l'atmosphère humide des salles d'aspiration un bien-être extrême.

La sécrétion normale suspendue reparait, les mouvements fréquents de déglutition si pénibles s'exécutent sans que le malade en ait conscience, la toux fatigante s'atténue et se dissipe entièrement. Il se passe ici le même phénomène que celui que j'ai constaté chez les asthmatiques ; chez ceux-ci, en effet, le retour de l'expectoration diminue la dyspnée ; chez les autres, la réapparition de la sécrétion muqueuse entraîne la disparition de la toux.

En résumé, les eaux de Royat conviennent pour les malades atteints :

- De **vieilles Bronchites**,
- De **Catarrhes**,
- De **Suffocations asthmatiques** ;
- Pour ceux ayant seulement des **tendances catarrhales**,
- Des **Laryngites**,
- Des **Granulations**,
- Des **prédispositions aux Angines**, aux **Rhumes faciles**,
- à la **Tuberculose**,
- Du **Coryza chronique**, etc. ;

Et dans tous ces cas, la pulvérisation, l'inhalation, les pédiluves, les grands bains, les douches sur les pieds, les grandes douches, les gargarismes et l'eau en boisson, sont les puissants moyens dont nous pouvons disposer, ceux aussi auxquels nous recourons avec le plus de succès.

La vapeur d'eau, l'acide carbonique et l'arsenic, ces trois sédatifs puissants de l'excitation pulmonaire, sont, croyons-nous, les véritables agents thérapeutiques qui exercent une action favorable sur les ramifications bronchiques des malades fréquentant les salles d'aspiration et de pulvérisation.

L'arsenic signalé dans nos eaux par Thénard et Lefort a été dosé par M. Wilm, qui a constaté dans l'eau de Royat quatre milligrammes et demi par litre d'arséniate de soude.

Mais si la présence de l'arséniate de soude dans nos eaux concourt au soulagement de beaucoup d'affections des *voies respiratoires*, sa présence explique aussi la longue durée de son action sur les malades, et comment il arrive que ce n'est souvent que plusieurs semaines après la cure que l'on obtient la guérison attendue. C'est que l'affinité de l'arsenic pour les matières animales étant très-puissante, ses combinaisons peuvent rester dissimulées pendant très-longtemps dans l'économie et n'agir que plus tard.

Du reste, ainsi que l'a dit Rotureau : « Dans les affections des organes de la respiration, comme le *catarrhe pulmonaire chronique*, l'*asthme* ne reconnaissant pas pour cause une lésion organique, la *pneumonie*, la *bronchite*, la *laryngite* et la *pharyngite chroniques* et même subaiguës, l'action curative des eaux de Royat administrées à l'intérieur, en même temps que les malades fréquentent chaque jour les salles d'inhalation et y font un séjour assez prolongé, se rapproche de celle des eaux d'Ems, et, à cet égard, je mettrais en première ligne la station française, dont l'eau en boisson a tout autant d'efficacité que ces dernières dans les états pathologiques sus-indiqués. »

Durand-Fardel, dans un rapport sur les eaux minérales de France mises en regard de celles de l'Allemagne, dit que le rapprochement des *Eaux d'Ems et de Royat* se justifie aussi bien par la ressemblance de leur composition chimique que par les résultats de l'observation clinique, et, passant en revue les diverses affections qui demandent le secours des eaux bicarbo-

natées et chlorurées sodiques, il démontre que le traitement en est aussi efficace à la station française qu'à celle de l'ancien duché de Nassau.

Le D^r Labat a très-bien résumé les caractères généraux de ces deux stations : « Royat, dit-il, est sans contredit une de nos stations thermales les plus favorisées ; au centre de la France, à dix heures de Paris, à deux kilomètres d'une ville importante, Clermont, qui domine la fertile vallée de la Limagne, Royat est assise au pied du Puy de Dôme, dans la pittoresque vallée de la Tiretaine, entre les Puy de Chateix et de Gravenoire, qui la défendent des vents du nord-ouest. D'un côté, le spectacle imposant de la grande chaîne volcanique ; de l'autre, une plaine qu'on pourrait appeler un immense jardin. Ajoutez à cela des eaux d'une constitution remarquable, puisqu'elles sont à la fois alcalines, salées et ferrugineuses, d'une abondance extrême et d'une température correspondante au bain tempéré ; un climat de montagne plutôt doux, et vous aurez une idée d'ensemble sur la valeur d'un de nos premiers bains d'Auvergne. »

Malgré tous ses avantages, Royat n'a été classé que depuis quelques années, et du temps du D^r Allard cette Station recevait à peine 500 visiteurs ; tandis qu'aujourd'hui il dépasse le chiffre de 5000 baigneurs.

Dans le DEUXIÈME GROUPE des maladies traitées à Royat, nous avons indiqué *la Goutte, le Rhumatisme et les diverses manifestations de la Diathèse arthritique*. Passons en revue ces manifestations :

L'Arthritisme est un état constitutionnel qui se traduit par une tendance spéciale de l'économie à produire des quantités considérables d'acide urique et de sels de cet acide, dont la présence dans les tissus détermine des manifestations diverses, graves, presque toujours douloureuses, et qui résistent le plus souvent avec une remarquable tenacité aux traitements auxquels on les soumet.

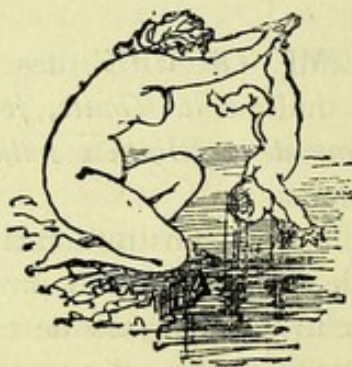
Parmi elles, pour ne citer que les plus importantes, se trouvent *la goutte, la gravelle*, les diverses formes de rhumatisme,

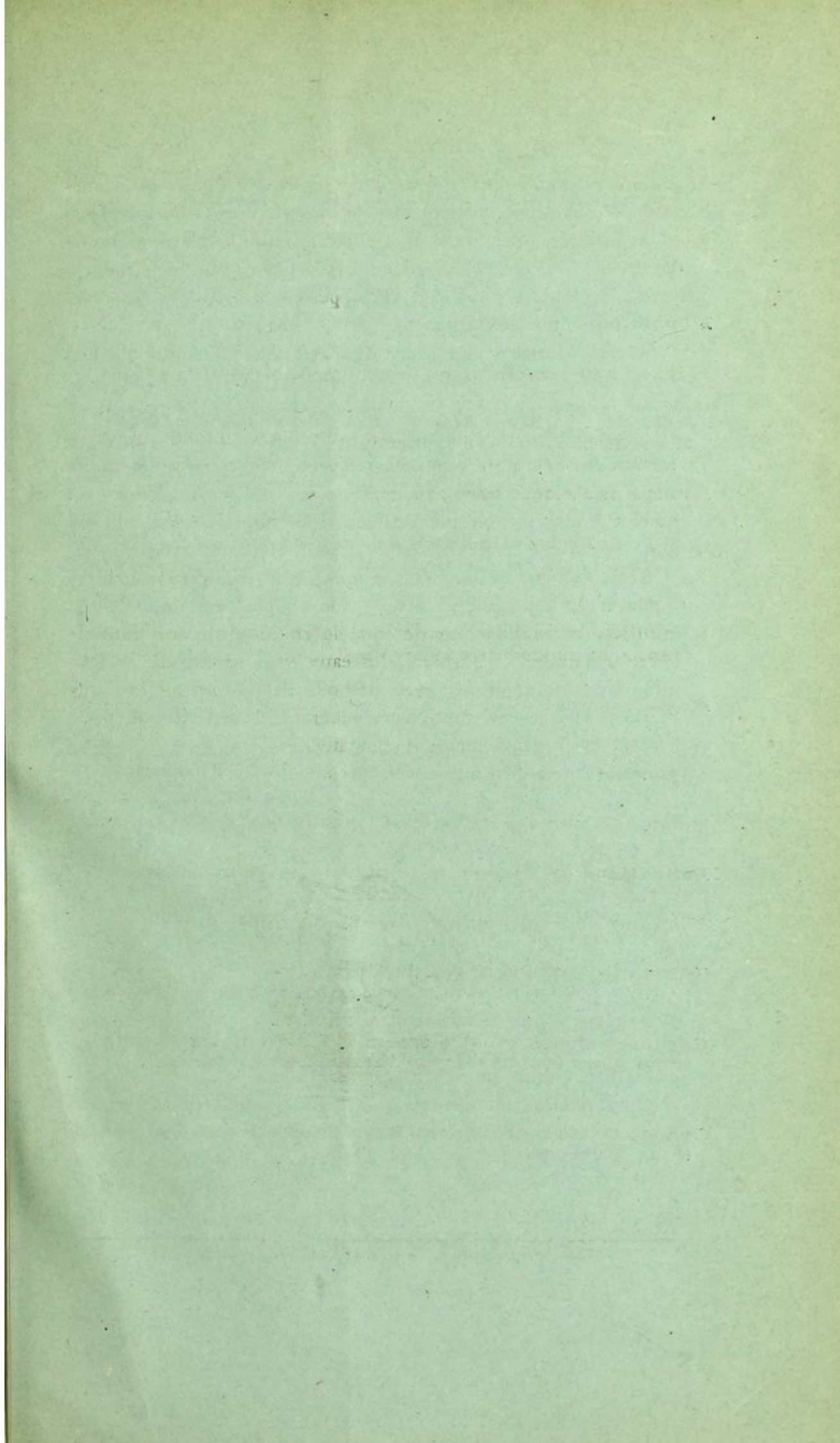
autant celles qui se manifestent sur les membres ou les articulations que celles qui envahissent les viscères (*estomac, poumon, intestin, foie, rein, vessie*, etc.), enfin la classe si nombreuse des affections génériques de la peau qui, précisément à cause de leur origine, ont été appelées arthritiques (*eczéma, pityriasis, psoriasis*, etc.).

Mais la première condition de succès dans l'emploi de nos eaux est que l'affection soit bien réellement arrivée à l'état chronique, c'est-à-dire qu'il n'y ait plus ou presque plus de douleur et surtout de fièvre, que tous les symptômes qui indiquent une période un peu aiguë aient été suffisamment combattus, qu'ils aient même déjà cessé d'exister depuis un certain temps, et qu'il n'y ait pas non plus ailleurs, du moins dans aucun organe essentiel à la vie, de complication inflammatoire.

L'efficacité des eaux de Royat dans les manifestations arthritiques n'est aujourd'hui mise en doute par personne. Que la goutte soit franche ou molle, que le rhumatisme soit musculaire, articulaire ou viscéral, les eaux sont sédatives, et leur minéralisation appliquée avec méthode devient un agent curatif. Depuis que les gouteux s'acheminent vers Royat, nous n'avons eu que des succès à constater.

(A suivre.)





DU MÊME AUTEUR

Physiologie puerpérale et soins aux accouchées. — Th. in Paris, 1868.

Note sur une épidémie de fièvre typhoïde et de variole, observée aux camp des Alpines en 1871.

La Goutte, le Rhumatisme et les diverses manifestations de la Diathèse arthritique. — Leur traitement aux eaux thermales. — Paris, 1874.

Étude sur l'Acide carbonique. — Son origine et ses emplois en médecine. — 1875.

Carte des Eaux minérales du Puy-de-Dôme (géologique et hydrologique), indiquant toutes les sources du massif central de la France, avec analyses et indications thérapeutiques. — Médaille de bronze, Paris, 1877.

Nouvelles observations de maladies chroniques traitées avec succès aux Eaux de Royat. — Lecture à la Société de médecine pratique de Paris, 1877.

Royat médical (résumé thérapeutique), in Splendid Guide. — Vichy, 1877.

De l'action des Eaux minérales de Royat dans les affections des voies respiratoires. — Note à l'Académie de Médecine. — Clermont, 1878.

Petite Carte des Stations thermales d'Auvergne, sixième édition. — Paris, 1879.

Indications de l'usage à domicile des Eaux gazeuses de Royat. — Paris, 1880.

The gout and its various manifestations. — Their treatment at Royat. — London, 1882.

Guide médical aux Eaux de Royat, in-16 de 200 pages, médical et descriptif. — Edition spéciale pour médecins et touristes. — Paris, 1883.

Recherches sur la découverte à Royat des substructions d'un établissement thermal gallo-romain. (Mémoire adressé à la Société d'hydrologie médicale de Paris.). — In-8°, 1884. — Planches.

Grande Carte murale des Bains de France et des Stations hivernales. — Exposition d'hygiène. — Londres, 1884.